



Yoga Bordeaux Saint Seurin
6 Rue Capdeville- 33000 Bordeaux
www.bordeaux-yoga.fr - Tél. : 06 28 06 04 05

Fiche d'inscription Saison 2026-2027

COURS DE PILATES Tél : 06 67 57 82 23

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Frais d'adhésion quel que soit l'abonnement choisi : 15 € à l'ordre de Yoga BSS
(Règlement en supplément)

- Forfait annuel 30 séances (sept/juin) pour 1 cours par semaine 474 €
o Forfait annuel (sept/juin) pour 2 cours par semaine 829 €
o Forfait 1ère période sept à décembre pour 1 cours par semaine 222 €
o Forfait 2ème période de Janvier à juin pour 1 cours par semaine 354 €
o Forfait 2ème période de Janvier à juin pour 2 cours par semaine 519 €
o Carte de 10 cours (valable 6 mois à partir de la date d'achat) 185 €
o Cours à l'unité 20 €

Pas de cours les jours fériés. Périodes de fermetures à consulter sur le site.
La professeure se réserve le droit d'annuler le cours en dessous de 2 élèves.
En cas d'absence de la professeure, elle sera remplacée.

Mode de paiement : Chèque ☐ Nombre de chèques : Espèces ☐

Chèque libellé à l'ordre de Claire DERIS.

Attestation de Responsabilité Civile

N° Chq : N° Chq :
N° Chq : N° Chq :

Montant total : adhésion 15 € (Yoga BSS) +

Les cours seront réglés à l'inscription dans leur totalité. Des facilités de paiement pourront être accordées. En cas d'absence, les cours pourront être rattrapés dans sur la période d'abonnement dans la limite des places disponibles, mais ne feront pas l'objet d'un remboursement ou d'un report sur l'année suivant. Pas de délai de rétractation.

Choix du (des) cours (jour(s) et heure(s) :
.....

Date : Signature avec Mention « lu et approuvé »



Yoga Bordeaux Saint Seurin
6 Rue Capdeville- 33000 Bordeaux
www.bordeaux-yoga.fr - Tél. : 06 28 06 04 05

ANNULATION ET REVENTE DE L'ABONNEMENT

Les déménagements ne constituent pas un motif d'annulation du présent contrat sauf si un accord préalable a été signé avec la direction. Sans cet accord, c'est à l'adhérent d'adapter la durée de son abonnement aux incertitudes générales (professionnelles, financières...) de son avenir.

L'annulation pour cause de santé ne sera effective que si l'adhérent est frappé à vie d'une incapacité physique et/ou mentale, totale ou partielle, à toutes formes d'activité physique. Cette incapacité devra être contre expertisée par le médecin consulté par la salle Yoga Bordeaux Saint Seurin.

Exception faite des cas précédents, aucun autre motif ne justifiera l'annulation de ce contrat par le contractant. Tout refus de paiement entraînera la poursuite devant la juridiction compétente.

La direction accorde toutefois un droit de revente de l'abonnement. L'adhérent qui souhaite revendre son abonnement effectuera à lui seul les démarches liées à cette revente. La transaction se fera entre lui et l'acheteur. L'acheteur s'acquittera uniquement des frais d'adhésion lors de sa première visite.

AUTORISATION

En signant ce document, vous acceptez que la salle prenne des photos ou des vidéos lors des cours. Ces dernières pourront être utilisées pour les réseaux sociaux comme FACEBOOK ou INSTAGRAM. En cas de refus, merci de le préciser au moment des photos, vidéos.